

## éditorial



« Promets moi, mon fils, que cette année tu n'attendras pas la dernière minute pour préparer tes devoirs », ou encore « Tu connais l'enjeu de cette année, alors prend les moyens et agis ».

À Johannesburg, le Président de la République a appelé les pays riches à agir pour l'environnement et les pays en voie de développement : « Il y a urgence ». Résultats : quelques discours vrais, de rares engagements mais aucun moyen, aucune échéance, les adultes ont fuit leurs responsabilités !

Son intention de réussir le bac ne nous console pas de l'échec de notre enfant à l'examen. Or il ne s'agit que d'un diplôme.

Lorsque la vie est en jeu, ne faut-il pas, à minima, avoir avec soi-même, et avec la collectivité, les mêmes exigences de moyens et d'actions ? L'honnêteté commande de ne pas demander aux autres ce que nous mêmes nous refusons.

La France a demandé au monde de prendre les moyens de la solidarité, du respect des hommes et de l'environnement, mais au fait combien sont-ils au secrétariat d'Etat au développement durable, quel est son budget ?

« Mon enfant, écoute ce que je te dis, sinon tu seras privé de sortie ». Quelle sera alors notre sanction ?

Alex Receveau,  
président de l'Association Orée

## A la une

### Une actualité riche en événements

Dans le dernier numéro de la Lettre Orée, nous vous informions des nouvelles orientations de notre politique s'inscrivant dans la perspective du développement durable tout en restant fidèle à notre mission première : entreprises et collectivités partenaires pour l'environnement. Nous avons notamment souligné notre volonté d'être un lieu constructif de dialogue, de proposition, d'expérimentation et d'action opérationnelle entre l'ensemble des acteurs économiques, territoriaux et associatifs. En couvrant les trois niveaux inhérents à la vie de toutes organisations, grandes ou petites : la sensibilisation et la formation interne, l'information et la communication externe, la concertation et le partenariat entre entreprises, collectivités et associations...



Pierre Salcio,  
délégué général  
de l'Association

Décliner ces approches dans le respect d'une cohérence globale, telle est la philosophie développée par Orée. Préférer les actes aux discours, ouvrir de nouvelles voies sur de nombreuses thématiques... Deux de nos domaines d'intervention expriment plus particulièrement cette position et ont une actualité forte : la qualité environnementale des zones d'activités et la relation entre entreprises, collectivités, associations et ONG.

#### Du management environnemental à l'écologie industrielle

L'expérience acquise au cours de nos dix années de réflexion et d'expérimentation sur la gestion collective et le management environnemental des zones d'activités en France et à l'étranger est plus que jamais constructive. Un nouveau Guide dédié au Management environnemental des zones d'activités, financé notamment par la DATAR, l'ADEME, le MEDD, la CDC, la Fédération des PNR de France paraîtra à l'occasion du salon Pollutec Lyon. Grâce à une démarche innovante, il met l'accent sur les capacités et possibilités nouvelles offertes : de l'outil Écocartes, diagnostic simple et performant, à l'extranet. Une formation sur son utilisation y est également

prévue, ainsi qu'une conférence intitulée *Du management des zones d'activités à l'écologie industrielle*.

#### De la construction du dialogue à l'action commune

Après cinq années de rencontres organisées par Orée entre certaines parties prenantes (entreprises, collectivités et associations), nos membres souhaitent passer du dialogue à la définition de conditions d'actions communes. Un groupe de travail, composé de ces adhérents, de représentants d'associations et d'ONG mène une réflexion sur l'élaboration et la formalisation d'un protocole de partenariat entre ces différents acteurs. Ses objectifs : identifier les principes fondamentaux de partenariat, de processus et de comportement ; élaborer un protocole définissant ces principes validés par les différentes parties prenantes concernées.

Ainsi notre Association s'implique dans les processus de concertation en respectant les différences de chacun et en validant ses propositions par l'expérimentation : les nôtres, celles des membres et des autres parties prenantes.

## Les rendez-vous de l'Association Orée

■ **Lundi 30 septembre à la Défense** : conférence-débat **Sécurité routière et environnement – Itinéraire d'une PME : de la pollution à l'éco-conception**, organisée par PROSIGN. Participation d'Alex Receveau. PROSIGN au 01 47 86 51 50 [info@prosign.fr](mailto:info@prosign.fr)

■ **Judi 3 et vendredi 4 octobre à Beauvais** : **Envirorisk 2002**, forum organisé par dpe événements. Intervention de Jean-François Vallès sur *le management environnemental des zones d'activités* le 3. Participation d'Alex Receveau à la table ronde *Comment inscrire le management HSE dans le développement durable ?* le 4. dpe événements au 04 72 98 26 60 [info@envirorisk-forum.fr](mailto:info@envirorisk-forum.fr)

■ **Mardi 22 octobre à Saint-Etienne** : colloque **La requalification de zones d'activités dans une perspective de développement durable**, organisé par le Comité d'expansion de la Loire, l'APDD, l'INUDEL et l'ARADEL. Intervention de Jean-François Vallès sur *L'utilisation des outils développés et la concertation interacteurs*. APDD au 04 77 49 55 08 [apdd@st-etienne-metropole.com](mailto:apdd@st-etienne-metropole.com)

■ **Mercredi 23 et jeudi 24 octobre à Paris** : **Les journées Qualité, Sécurité, Environnement**, organisées par les CCI de Paris Ile-de-France. Intervention de Jean-François Vallès dans le cadre de l'atelier environnement *Management environnemental sur une zone d'activités* le 23. CCIP/Patricia Dreux au 01 55 65 35 96 [info@journeesqse.com](mailto:info@journeesqse.com)

■ **Judi 24 octobre à Nîmes** : **Orizon 1<sup>res</sup> rencontres méditerranéennes de l'environnement**, organisées par la CCI. Intervention de Jean-François Vallès dans le cadre de la table ronde *Entreprises, collectivités : l'environnement comme outil de développement*. CCI au 04 66 76 33 01 [priscille-julien@nimes.cci.fr](mailto:priscille-julien@nimes.cci.fr)

➔ suite page 4

### L'Eco-guide « Chantiers du bâtiment » en Picardie

Réduire les coûts de fabrication en économisant l'énergie et les matières premières, limiter les rejets, gagner des marchés à l'export et construire une image citoyenne de l'entreprise respectueuse de l'environnement... Un enjeu qui nécessite un effort continu de formation et d'information. C'est pourquoi en collaboration avec la Fédération régionale du bâtiment, la Chambre de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, la Chambre régionale de métiers et le Rectorat de l'académie d'Amiens, l'ADEME et le Conseil régional de Picardie ont souhaité réaliser l'Eco-guide professionnel « Chantiers du bâtiment ». L'objectif est d'apporter aux chefs d'entreprise des informations utiles dans la gestion quotidienne de leurs chantiers et aux formateurs des futurs professionnels des recommandations pratiques. Réglementation, informations pratiques, conseils ou encore contacts sont présentés dans cet ouvrage adapté aux spécificités de la profession du bâtiment.

• **Contact** : Laurent Broussolles, Conseil régional Picardie, ☎ 03 22 97 37 37 [lbroussolles@cr-picardie.fr](mailto:lbroussolles@cr-picardie.fr)

### EDF : Mise en lumière des quartiers et éclairage public

Dans le cadre d'une convention entre le ministère de la Ville et EDF, un appel à projet est lancé vers les quartiers en difficulté engagés dans la démarche de grands projets de ville sur le thème *Mise en lumière des quartiers et éclairage public*. Les partenaires souhaitent promouvoir ces aspects comme composantes majeures du projet urbain et de la qualité de la vie. Pour les thèmes : *développement durable et qualité environnementale des projets de renouvellement urbain ; contribution à la mise en lumière des quartiers et à l'éclairage public*, EDF apportera sa contribution par un soutien financier aux projets sélection-

nés. Seront privilégiées les démarches de projets partenariales portées par des maîtres d'ouvrage publics. **Date limite de remise des dossiers : 4 novembre.**

• **Contact** : Roland Estellat, Réseau EDF d'experts lumière (REEL), ☎ 05 59 98 40 90 [Roland.estellat.efd@wanadoo.fr](mailto:Roland.estellat.efd@wanadoo.fr)

### La SAGEP renforce ses actions de surveillance

Face à des obligations législatives croissantes, la SAGEP renforce ses actions de surveillance et les cible plus précisément. Elle doit également développer davantage ses contacts avec le consommateur. Par ailleurs, des traitements pour les eaux souterraines et la régénération des eaux de surface seront mis en place. Pour répondre à ces objectifs, une cellule Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP – Procédure de maîtrise des risques pour la qualité de l'eau) vient d'être formée et travaille notamment à affiner le plan d'auto-surveillance que la SAGEP doit fournir au ministère de la Santé tous les ans.

• **Contact** : Stephan Kernst, SAGEP, ☎ 01 40 48 98 83 – [kernst@sagep.fr](mailto:kernst@sagep.fr)

### De nouveaux Terrains d'entente pour ATOFINA

Afin de mieux comprendre les inquiétudes et les attentes de la population, ATOFINA a chargé la SOFRES de mener une vaste enquête portant sur la perception du risque industriel par les Français et par les riverains de 18 de ses sites. Cette enquête d'une envergure exceptionnelle montre qu'il est urgent de mieux communiquer sur les modes de fonctionnement de l'industrie et en particulier de l'industrie chimique (67 % des Français se disent préoccupés par le risque industriel, inquiétude exprimée avec une acuité particulière après la catastrophe de Toulouse). C'est pourquoi ATOFINA a décidé de lancer une démarche d'ouverture et de proximité,

## À lire

(Ouvrages consultables à Orée)

### Dictionnaire de l'environnement 2001, 3<sup>e</sup> édition

Edition Afnor - 272 p. - 37,5 €

Maîtrise de la terminologie et du vocabulaire, 10 grands thèmes : air, bruit, eau... management de l'environnement, produit de lutte contre la pollution des eaux et des sols.

### Protection de l'environnement : guide juridique à l'usage des associations

Edition Yves Michel – Collection écologie – 308 p. – 17 €

Cet ouvrage s'adresse au milieu associatif appelé à mener des procédures légales ou des actions en justice. Il contient de nombreuses informations, conseils et exemples.

baptisée *Terrains d'entente*, dont l'ambition est d'améliorer et de renforcer durablement les liens entre les sites et leurs riverains, en construisant des rapports fondés sur la connaissance réciproque et la confiance. Cette démarche inclut : l'amélioration continue de la sécurité des usines et de la protection de l'environnement ; une information large et systématique des riverains ; un dialogue associant étroitement riverains, élus, monde de l'éducation et associations.

• **Contact :** Jacques Badaroux, ATOFINA,  
☎ 01 49 00 71 34  
jacques.badaroux@atofina.com

## Le premier éco-profil français de PROSIGN

Fidèle à son engagement en faveur des hommes et de l'environnement, PROSIGN publie le premier éco-profil français. L'éco-profil d'un produit, ou déclaration environnementale, est sa **carte d'identité environnementale**. Il permet de connaître ses impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie. Avec le soutien de l'ADEME, PROSIGN a comparé sa peinture à l'eau Mac Grégor Typhon, leader du marché, avec sa peinture en phase solvant Mac Grégor Alaska. Les impacts de la première sur l'environnement et la santé sont inférieurs d'au moins 30 % à ceux de la deuxième. Prosign, qui fête ses 50 ans cette année, vient d'ouvrir un portail internet dédié à la sécurité routière : [www.e-prosign.com](http://www.e-prosign.com). La plaquette de cet éco-profil y est disponible en téléchargement. Ce document est également consultable directement en ligne sur le site : [www.ecoprofiltyphon.com2.info](http://www.ecoprofiltyphon.com2.info).

• **Contact :** Emmanuel Berthet, PROSIGN,  
☎ 01 48 86 50 51  
e.berthet@prosign.fr

### NOUVEAUX ADHÉRENTS

- **Bail Investissement**  
(société foncière en immobilier d'entreprise)
- **Europôle méditerranéen de l'Arbois**  
(gestionnaire de zones d'activités)

## Nouvel extranet <http://extranet.oree.org> : une plate-forme de communication interne

*Ce nouveau service mis à la disposition des adhérents de l'Association Orée facilitera les échanges et la diffusion de l'information. Cet outil interne, accessible sur mot de passe, leur est exclusivement réservé. Une plate-forme qui répond aux objectifs suivants : exposer les travaux et projets en cours ; favoriser le recueil d'informations ; faciliter le suivi des groupes de travail ; accroître les échanges ; créer une base de connaissances à partager...*

Différents espaces sont prévus pour recueillir l'information des adhérents (notamment à la rubrique Centre de ressources). À leur demande, elle pourra figurer exclusivement sur l'extranet ou, pour une diffusion plus large, être mise en ligne sur [www.oree.org](http://www.oree.org) (400 visiteurs en moyenne par jour).

### Une structuration en 2 espaces

#### L'espace Actualité / Information

- **Actualité :** l'actualité des événements Orée et l'actualité des membres. Un référencement facile des manifestations, expériences, documents...
- **Centre de ressources :** un accès thématique aux documents en ligne et à une base de connaissances commune. Une réponse rapide aux demandes de recherche spécifique.

- **Annuaire électronique :** la diffusion d'information à l'ensemble du réseau grâce à la liste de diffusion, l'envoi de mails aux contacts de son choix...

#### L'espace Projets Orée

- **Groupes de travail :** suivi et enrichissement des travaux et réflexions (forum de discussion thématique, envoi ou téléchargement de documents de travail ou d'articles de presse, consultation des comptes rendus, réponse en ligne aux convocations...).

- **Projets et réalisations, expérimentations, propositions Orée :** ces trois dernières rubriques reprennent les projets menés ou soutenus, les expérimentations passées ou en cours, les propositions formulées par l'Association.

**Contact :** Aurélie Bleton au 01 48 24 04 00 - [bleton@oree.org](mailto:bleton@oree.org)

## Agenda

**Mardi 15 et mercredi 16 octobre à Paris : 4<sup>es</sup> assises de la plasturgie** (incluant un volet environnement). Organisées par la Fédération de la plasturgie (membre Orée). Renseignements au 01 44 01 16 05 - [www.laplasturgie.fr](http://www.laplasturgie.fr)

**Vendredi 18 octobre à Paris : 1<sup>er</sup> salon de recrutement des métiers de l'environnement.** Organisé par l'APEC. Orée est partenaire. Renseignements au 01 40 52 20 01 - [www.apec.fr](http://www.apec.fr)

## Destinataires Lettre Orée : COUPON MISE A JOUR

A compléter en cas d'erreur ou d'oubli. Coupon à renvoyer ou à faxer à :  
Orée - 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris - Fax : 01 48 24 08 63

Nom : ..... Prénom : .....  
Organisme : .....  
Fontion (ou service) : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
e-mail : .....

**Vous pouvez également nous le communiquer par e-mail à [mercier@oree.org](mailto:mercier@oree.org)**





Rose-Marie Véron, conseillère municipale

Ville d'Angers

et vice-présidente collectivités locales du Conseil d'administration Orée.

### Les rendez-vous de l'Association Orée

➔ suite de la page 2

▪ **Lundi 28 octobre à Amiens :** présentation du projet **Management pour le développement durable des sites industriels en zones urbaines (MASURIN)**, mené par l'INERIS, Amiens-Métropole, la CCI et Orée.

INERIS au 03 44 55 63 33  
roger.puff@ineris.fr

▪ **Vendredi 15 novembre à La Rochelle :** colloque **Management de l'environnement : les impacts financiers**, organisé par le Groupe Sup de Co et la CCI. Colloque animé par Pierre Salcio.  
ESC au 05 46 51 77 00  
tovvr@esc-larochelle.fr

▪ **Jeudi 28 et vendredi 29 novembre à Pollutec Lyon :** conférence **Du management environnemental des zones d'activités à l'écologie industrielle** et formation sur le Guide **de management environnemental des zones d'activités**, organisées par Orée et animées par Jean-François Vallès.  
Programme : 01 48 24 04 00  
oree@oree.org

**Alors que le monde entier semble découvrir le concept du développement durable, la ville d'Angers le décline dans ses actions depuis déjà dix ans. De la sensibilisation de chacun des acteurs à l'amélioration continue des opérations mises en place...**

*Orée — « Angers - Ville Durable ». Durable, un terme en plein coeur de l'actualité. À Angers la politique de développement durable ne date pourtant pas d'hier ?*

R-M.V. — Dès 1992, Jean-Claude Antonini, alors maire adjoint délégué à l'environnement, souhaite mettre en application l'idée « penser globalement, agir localement ». Six ans plus tard, en maire précurseur, il crée une mission développement durable. Transversale aux autres services, elle permet de recenser les actions existantes, mais non encore identifiées comme telles, et d'en définir d'autres. Un premier bilan est disponible pour les habitants et les relais locaux sous la forme du document « Angers - Ville Durable. 40 actions pour l'an 2000 », édité en collaboration avec l'ADEME. La réalisation de cette brochure a fortement contribué en interne à la mobilisation des 3 000 agents et à la compréhension du concept. Et si tous n'y adhèrent pas encore complètement, chacun a cependant entendu le message.

*Orée — Depuis 1996, de nombreuses actions de partenariat Ville/entreprises ont été menées. Comment la Ville perçoit-elle l'évolution de ces rapports ?*

R-M.V. — Les entreprises jouant un rôle capital dans le développement durable (impacts environnementaux, utilisation des ressources naturelles, réduction des déchets, conditions de travail des salariés...), la Ville souhaite se doter d'outils de réflexion et d'action en direction du secteur industriel. Ainsi, en collaboration notamment avec Orée, la Ville organise mardi 10 décembre pour la deuxième fois une journée technique régionale (conférence et remise d'un trophée environnement) consacrée au management environnemental. Destinée aux PME-

PMI, cette opération s'inscrit d'ores et déjà dans le cadre d'un rendez-vous régulier avec la Ville. Bien que nous ne disposions pas d'indicateurs sur le nombre d'entreprises actives en matière de respect de l'environnement, nous pourrions à l'avenir afficher un taux d'entreprises fortement sensibilisées...

*Orée — Quels types de projets la Ville souhaite-t-elle mettre en œuvre en 2003 ? Son active participation à l'Association Orée l'y aidera-t-elle ?*

R-M.V. — Certains projets seront reconduits et améliorés tels que la journée sans voiture ; le transport autrement ; le forum planétaire ; le bio dans les cantines scolaires ; le rallye pédestre ; la campagne de propreté urbaine... Un réseau de surveillance de capteurs à pollen fonctionne depuis un mois... Reste à lancer la mise en place du

tri sélectif dans les écoles et l'ensemble des services municipaux. Une politique mise en œuvre par Gilles Mahé, maire adjoint délégué à l'environnement, et des actions relayées par la Maison de l'environnement, dirigée par Dominique Meignan. Enfin, en terme de réflexion sur le développement durable, un colloque se déroulera mercredi 13 et jeudi 14 novembre sur les méthodes et outils pour les Agendas 21 locaux. Le nôtre est actuellement en cours d'élaboration (état des lieux, bilan, préconisations, objectifs). Adhérer à Orée et être membre du conseil d'administration, c'est afficher plus encore notre volonté d'impliquer les entreprises dans le concept de développement durable. Pragmatique et sur le terrain, l'Association possède ce côté concret dont nous avons besoin.

• **Contact :** Rose-Marie Véron ☎ 02 41 73 70 53  
mairie@angers@ville-angers.fr

En terme de réflexion sur le développement durable, un colloque se déroulera mercredi 13 et jeudi 14 novembre sur les méthodes et outils pour les Agendas 21 locaux.

**www.oree.org**

**1<sup>er</sup> site d'information sur le management environnemental**

**Cité à deux reprises dans le classement des 500 meilleurs sites sur l'environnement**

**Communauté e-Orée : en pleine croissance**  
Déjà 700 membres répertoriés.

**Entreprises certifiées ISO 14001 et EMAS : plus de 1 600**

ISO : 1 600 et EMAS : 33  
Une liste à jour facilement accessible.

**Directeur de la publication :** Alex Receveau / **Rédaction :** Michèle Mercier / **Périodicité :** lettre bimestrielle / **Impression :** La Publigravie / **Imprimé :** sur papier recyclé Cyclus / **ISSN :** 1293-2426  
**Association Orée** (association de droit local à but non lucratif) 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris  
Tél. : 01 48 24 04 00 - Fax : 01 48 24 08 63 / Site Internet : www.oree.org  
e-mail : oree@oree.org / salcio@oree.org / valles@oree.org / bleton@oree.org / rault@oree.org / mercier@oree.org